

Bonjour,

Suite à la tenue de l'Assemblée générale ordinaire de l'association qui s'est déroulée le jeudi 30 janvier dernier, je vous prie de trouver ci-joint le procès-verbal d'AG et le détail de l'exercice budgétaire 2018-2019. Comme l'indique le PV, le conseil d'administration n'étant pas au complet, j'invite toute personne intéressée pour s'impliquer d'avantage dans l'organisation et les décisions de l'association à se faire connaître pour intégrer le CA (4 membres éligibles encore).

**L'année 2020 sera une année décisive pour l'association** qui souffre cruellement de forces vives et de moyens financiers pour continuer sa mission de protection des amphibiens. Mais nous sommes confiants et espérons que votre engagement auprès de l'association, par vos adhésions et votre participation à ses activités, sera renouvelé cette année. N'hésitez pas également à parler de l'association autour de vous, nos chers amphibiens en valent la peine.

Un rappel en vidéo de la raison d'être de notre association :

[https://www.youtube.com/watch?v=HP0uw0aWXPm&fbclid=IwAR0dqWbgXtTqsV\\_Nf4J3\\_eTuj7KzU84GEPNGGoaYaU3FB6KPWBknTLCONPg](https://www.youtube.com/watch?v=HP0uw0aWXPm&fbclid=IwAR0dqWbgXtTqsV_Nf4J3_eTuj7KzU84GEPNGGoaYaU3FB6KPWBknTLCONPg)

Pour renouveler votre engagement, je vous transmets :

· La date du prochain **chantier amphibien de l'étang du Lavet à St Sulpice** : la date doit être avancée à la semaine prochaine, **dimanche 9 février à 9h**, au regard des conditions météorologiques trop printanières. J'invite donc toutes les personnes disponibles à nous rejoindre sur site à 9h (Croisement du chemin des Molasses et de la RD916 qui monte à St Sulpice centre-bourg), équipés de bottes, gants et vêtements chauds, de pelles et piochons si vous en disposez.

· Le bulletin d'adhésion 2020, à me transmettre par voie postale accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine sauvage, à l'adresse suivante : *Anthony PERRIN – 71 rue du Maupas 73160 COGNIN.*

L'association est fière de voir récompenser son investissement sur le site de la Crusille, après 11 ans de chantiers laborieux mais toujours dans la bonne humeur, par la création d'un crapauduc par le Département, avec l'aide du Conservatoire des Espaces Naturels et de la commune de Novalaise.

Je souhaite tout particulièrement remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués année après année sur ce chantier, Claire et Juliette du pôle Environnement du Département, les élus départementaux et Denis GUILLERMAR maire de Novalaise, ainsi que la FAPLA et la LPO Savoie pour leur accompagnement sur les campagnes de sauvegarde. Je serai heureux de vous faire découvrir l'équipement à l'occasion d'une sortie que nous organiserons fin février ou début mars en weekend.

[https://www.savoie.fr/web/sw\\_47008/un-crapauduc-au-col-de-la-crusille](https://www.savoie.fr/web/sw_47008/un-crapauduc-au-col-de-la-crusille)

Comme tous les ans, à partir du 10 février, je proposerai à toutes les personnes qui le souhaite une découverte des amphibiens à l'occasion des relevés quotidiens des seaux sur le site du Lavet, le dimanche à 9h (et jusqu'à la fin de migration).

A très bientôt, chaleureusement,

**Anthony PERRIN**

*Président*

*Protection de la Nature.....sensibilisation à l'Ecologie*

06 23 46 56 23

Maison des associations

201 avenue St Exupéry

73290 LA MOTTE-SERVOLEX